

Publier dans une revue scientifique Comment ça marche ?

1



2



Imaginez une brillante thésarde qui aurait passé quatre ans de sa vie (ou plus) sur sa recherche...

Elle veut publier les résultats dans sa revue préférée et passe trois mois à écrire et peaufiner son article...

3



4



Le très sérieux comité de rédaction de la revue accuse réception de son texte et entame la procédure d'évaluation...

Comme le pratique cette revue, l'article de notre jeune chercheuse est donc évalué en « double aveugle » c'est-à-dire anonymement par deux spécialistes de son sujet...

Publier dans une revue scientifique Comment ça marche ?

5



Quelques semaines plus tard, le verdict tombe : la première évaluation est positive mais la deuxième demande quelques modifications...

6



Notre chercheuse retourne donc en bibliothèque, reprend son texte, ajoute des références puis renvoie son article au comité de rédaction...

7



Sur la base de cette nouvelle version, notre très sérieux comité tranche enfin sur le sort de l'article...

8



Un soir, à 23h47, notre jeune chercheuse apprend enfin que son article est définitivement retenu. Elle laisse éclater sa joie...

Publier dans une revue scientifique Comment ça marche ?

9



Imaginez son espoir de voir son travail enfin reconnu et sa carrière si bien lancée...

10



En réalité, notre jeune chercheuse, après avoir publié plusieurs articles dans des revues à comité de lecture, cherche toujours un poste....

11



Ah, on oubliait... Bien sûr, ni les membres du comité, ni le secrétaire de rédaction, ni les évaluateurs, ni notre jeune chercheuse n'ont été rémunéré.e.s pour tout cela...

Nos revues vivent des abonnements particuliers et institutionnels.

Lorsqu'elles ont la chance d'avoir un soutien financier d'une institution publique (CNRS, laboratoire...), ces sommes contribuent à supporter les coûts de fabrication, d'édition et de diffusion.

Pour une production collégiale, plurielle, libre et autonome des savoirs scientifiques

La production de nos revues est un patient travail de discussion, d'évaluation et finalement de sélection. Mais n'en déplaise aux défenseurs d'une sélection « inégalitaire et darwinienne », nos revues ne sont pas des agences de notation destinées à faire le ranking des chercheureuses, classer les « talents » ou mesurer les « performances ». Le processus d'évaluation est collégial, arbitré par la délibération dans des collectifs qui visent à produire la connaissance la plus précise, la plus robuste, la mieux démontrée. **Nos revues sont des lieux de réflexion et d'appréciation, qui visent à définir ce qui, au regard de leurs projets intellectuels, « fait science ».**

Qu'elles soient généralistes ou spécialisées, nos revues contribuent à informer la communauté scientifique et, au-delà, l'ensemble de la société. Chaque comité de rédaction travaille à élaborer une ligne éditoriale qui nourrit l'identité de la revue et ne saurait être réduite à une conception homogène de la scientificité. Ainsi, fondé sur des pratiques collectives et sur une conception coopérative de la recherche, l'esprit qui anime nos revues est à l'opposé d'une mise en concurrence et d'une évaluation individuelle des chercheures.

La coexistence de revues différentes est indispensable : la pluralité et l'émulation sont les conditions du débat nécessaire aux progrès et à la validation des savoirs. La science s'élabore sur la contradiction, la multiplicité des approches et des écoles que, précisément, la concentration des moyens remet en cause. Ainsi, **les revues scientifiques sont des instances artisanales de production et de diffusion d'une connaissance certifiée collectivement**. Il faut des mois d'échanges et de travail entre les comités et les auteurrices pour aboutir à une version d'un texte jugée finalement publiable.

Lieux de transmission, espaces de rencontres et de débats, nos revues continuent de garantir un savoir scientifiquement solide et intellectuellement libre, à l'abri des intérêts privés. Elles contribuent à rendre la science meilleure.

En se mettant en grève ou se déclarant en lutte, les revues expriment leur colère et leur inquiétude. **Elles montrent d'un coup l'envers du décor et tout ce qui rend possible la production et la diffusion d'un savoir à la fois indépendant, fiable et neuf**. Nos revues ne doivent leur existence qu'au service public de la recherche. Voir ce service public menacé, c'est aujourd'hui ce qui nous amène, collectif des revues en lutte, à nous opposer aux projets de réforme en cours avec la plus grande fermeté. **Nous refusons la casse des formes de collaboration et d'émulation solidaire qui font la force et l'honneur du modèle français de la recherche.**

La LPPR, c'est :

Moins de titulaires pour faire marcher nos revues

Plus de précarité pour les jeunes chercheurs, chercheuses

Une mise en concurrence délétère